



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS

## DEMANDE D'IDENTIFIANTS PERMETTANT L'ACCÈS AU SITE JUDICIAIRE DU GREFFE

---

La demande peut être faite soit : par email via la messagerie  
[webmaster@greffe-tc-paris.fr](mailto:webmaster@greffe-tc-paris.fr)

Le courrier est à adresser à l'adresse  
suivante :

Greffe du tribunal de commerce de Paris  
Pôle Web  
1, quai de la Corse  
75004 PARIS

Vous voudrez bien nous faire parvenir, par courrier postal, le dossier complet ci-dessous :

### Liste des pièces nécessaires à la constitution du dossier

1 justificatif d'identité avec photo (ou une copie de votre carte professionnelle)

Un mandat comportant la demande d'identifiant lorsque le demandeur n'est pas le représentant légal de l'entreprise. [Pour obtenir le modèle de mandat type, cliquer ici](#)

Le formulaire de demande d'identifiant , à remplir et à signer [Pour obtenir le modèle de demande, cliquer ici](#)

Un relevé d'identité bancaire à joindre à votre dossier de demande

Une demande d'autorisation de prélèvement (mandat SEPA) à imprimer et à remplir [Pour obtenir le modèle, cliquer ici](#)

Un exemplaire du contrat d'abonnement au site judiciaire daté et signé (les 2 pages). Une copie vous sera retournée après signature par le greffe [Pour obtenir le modèle, cliquer ici](#)

Le coût mensuel de l'abonnement au site judiciaire est de 20€ TTC. L'abonnement dure 3 ans et fera l'objet d'une facture par année.

Après enregistrement de votre demande d'abonnement, vos identifiants de connexion (login/mot de passe) vous seront adressés par voie électronique à l'adresse de messagerie mentionnée sur le formulaire de demande d'identifiants.